



Prairie

FLASH N°02

22/12/2023



Rédacteur du bulletin

Olivier GAILLARD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
olivier.gaillard@fredon-na.fr

Directeur de publication

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale
d'agriculture Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du Flash campagnol
Nouvelle Aquitaine-N°2 du
20/12/2023 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2023>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Campagnol terrestre

- Les observations de cet fin d'automne montrent **une situation calme pour une majeure partie du territoire Limousin. La « zone vergers » (aux confins de la Dordogne)**, semble être dans cette même dynamique.
- Le niveau des populations est actuellement plus élevé que lors de la dernière phase de basse densité.
- Les observations faites lors de ces dernières semaines peuvent sous-évaluer le niveau réel des populations à cause des fortes pluies.

Campagnol des champs

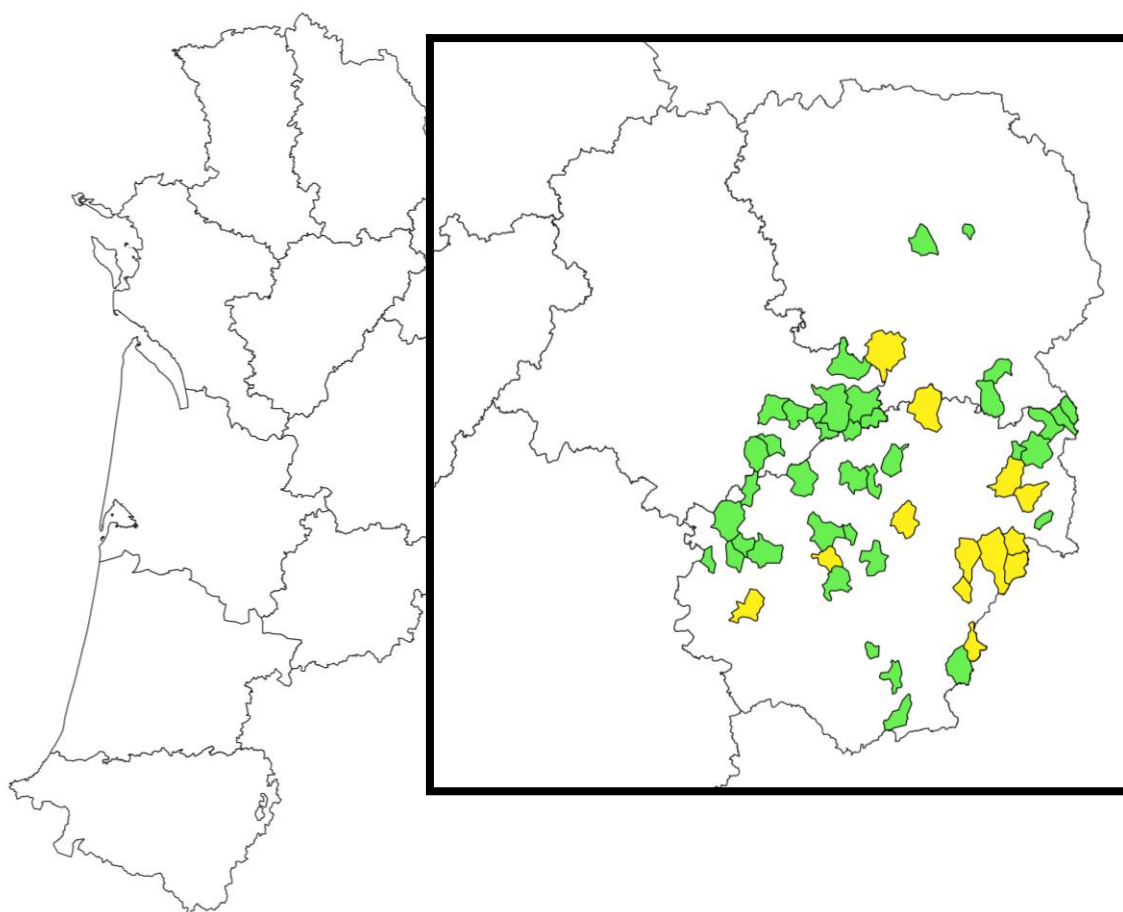
- Les dernières observations montrent une faible activité du campagnol des champs.

1) Situation sanitaire du campagnol terrestre

L'établissement de la carte de situation sanitaire est basé sur la méthode de scoring communal : observations ponctuelles en plusieurs points de la commune, confortées par un comptage suivant la méthode indiciaire. **66 communes ont été « notées » entre le 15 novembre et le 18 décembre 2023.** Certaines évaluations visuelles ont pu être sous estimées à cause des fortes pluies de ces dernières semaines.

En période très humide, comme en période sèche, les campagnols arrivent à vivre sans faire de tumuli. Malgré cela, le campagnol terrestre est toujours présent. Il peut vivre assez discrètement (en Auvergne, une étude a montré une présence d'environ 200 campagnols / ha sans indice de présence). Il est donc de rigueur, malgré une impression de basse densité, de continuer à observer ses parcelles et plus particulièrement après a période hivernale.

Les niveaux d'infestation, assez bas pour un automne, laissent présager une phase de basse densité, bien que les observations réalisées ne permettent pas de confirmer complètement cette tendance sur la totalité du territoire.



Pourcentage d'infestation des campagnols terrestres

- Absence de campagnols (note 0)
- 1 % à 10 % (note 1)
- 11 % à 33% (note 2)
- 34 % à 66 % (note 3)
- plus de 66 % (note 4)

En Haute-Vienne : Phase de basse densité

La situation sur le plateau de Millevaches (GDON Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt) s'est légèrement améliorée par rapport à l'automne 2022. **Les populations, en basses densités lors de l'été dernier sont toujours basses.**

La situation est similaire sur le GDON de Saint-Germain les Belles, mais sa présence sur les deux principaux vergers de la commune est difficile à évaluer. Les indices en vergers sont peu visibles. La pluviométrie de ces derniers mois permet aux arbres qui ont subi des dégâts de ne pas décrocher trop vite.

En Creuse : Phase de croissance

Les observations mettent en évidence des niveaux d'infestation en dessous de 11 % sur la majeure partie du département. **Ce département, qui semblait plus épargné l'année dernière, semble toujours être en phase de basses densités.**

En Corrèze : Phase de basse densité

En Xaintrie, secteur limitrophe avec le Cantal, le campagnol terrestre reste présent. Certaines communes comme Rilhac-Xaintrie montrent un niveau d'infestation préoccupant (note 2).

La dynamique des populations observées sur la partie Corrèzienne du plateau de Millevaches est aussi favorable que celle de la Haute-Vienne, avec des populations en basse densité.

La zone « arboricole » (GDON Juillac, Lubersac, Vigeois) présente un niveau d'infestation compris entre 1 et 11 % (notes 1). Ces observations, faites dans des vergers, sont à analyser avec prudence car il est difficile d'évaluer les populations actives dans des vergers palissés. Les parcelles présentent de nombreux réseaux de galeries pouvant être utilisés par plusieurs espèces (taupes, campagnols divers...). Des niveaux d'infestations similaires ont été observés dans les parcelles en prairie à proximité. **La situation sanitaire est plus favorable que celle de l'automne dernier.**

En Haute-Corrèze (GDON d'Ussel, Bort les Orgues, Eygurande), les observations montrent une activité avec des niveaux d'infestation relativement faibles, soit une note de 1 sur la quasi-totalité des communes observées, à l'exception du GDON de Neuvic où la population semble être à un niveau plus élevé (note 2).

En Dordogne : Confirmation de présence du campagnol terrestre

La présence du campagnol terrestre sur cette zone est avérée depuis 2020. La situation semble se calquer sur celle des communes corrèziennes limitrophes. Les populations de cet été sont en basses densités.

Cette zone, qui est principalement concernée par la présence de vergers, subit les mêmes contraintes d'observation que les GDON de Juillac, Lubersac et Vigeois. A savoir, que la période est peu propice à des observations d'indices frais.

2) Situation sanitaire du campagnol des champs :

Aucune observation ne permet de conclure à des dégâts significatifs pour ce ravageur sur cette période. Il faudra surveiller l'activité de ce ravageur au printemps avec la reprise végétative des cultures.

3) Conclusion :

Les observations de cet automne montrent des populations de campagnols terrestres en phase de basse densité sur la majeure partie de son aire de présence. Les observations sont rendues difficiles à cause des fortes précipitations de ces dernières semaines.

Le pic de pullulation de 2021/2022 semble terminé ainsi que la phase de déclin qui lui succède. Nous sommes revenus en phase de basse densité. Les observations montrent une situation saine avec un niveau de population qui se maintient en phase de basse densité depuis cet été. Le cycle biologique du ravageur semble respecté.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration de ce flash Prairie / Edition Zone Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, présidents des GDON et chefs d'exploitation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celles-ci se décident sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuient le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).